

COMMISSION
SPORTIVE
RÉGIONALES
SENIORS
U20 - JEUNES
SAISON 2020-2021



Les compétitions jeunes

Adaptation de la formule des compétitions régionales

Avenant Covid aux règlements sportifs particuliers - Saison 2020-2021



Sommaire

Cliquez sur le chapitre pour prendre connaissance de son contenu

COMMISSION
SPORTIVE
RÉGIONALE
SENIORS
U20 - JEUNES
SAISON 2020-2021

COMMISSION
SPORTIVE
RÉGIONALE
SENIOR-U20-JEUNES
SAISON 2020-2021

Suite au dernier confinement mis en place depuis le 1^{er} novembre 2020 par le gouvernement, tous les championnats régionaux « Grand Est » ont été suspendus. Les dernières annonces gouvernementales indiquent qu'il sera également impossible de reprendre la pratique du basket durant le mois de décembre (sauf pour les jeunes), ce qui entraîne une suspension des compétitions jusqu'en février.

Compte tenu de l'évolution récente du contexte sanitaire et sportif, la Commission Sportive Régionale Senior U20 - Jeunes Grand Est propose ses adaptations des championnats pour chaque division en tenant compte :

- 1/ Des problématiques de calendrier ;
- 2/ De l'obligation de visiter les dispositifs réglementaires modifiés avant le 31/12/2020 (passage en Comité Directeur Régional le 10/12/2020) ;

Le tout en gardant à l'esprit que la priorité est de pouvoir procéder à des masculins et féminines, le tout dans le respect d'une certaine équité sportive et bien entendu de la santé de tous les acteurs et actrices.

Pour cela la Commission Sportive Régionale Senior U20 - Jeunes s'est fixée deux objectifs :

- 1/ De faire le maximum pour le maintien du format initial d'une saison régulière ;
- 2/ A défaut, qu'au moins soit joué 50% des rencontres de la saison 2020-2021.

3

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE JEUNES



1

“ Avenant Covid aux règlements sportifs particuliers
Règles communes à toutes les divisions régionales seniors et jeunes



COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE SENIOR-U20-JEUNES SAISON 2020-2021

Les règlements particuliers avenant Covid

LE RATIO



2

“ Les nouveaux calendriers sportifs
Toutes compétitions jeunes masculines et féminines



3

“ Les rencontres de classement
Championnats jeunes masculins et féminins



4

“ Liste des rencontres reportées
Rencontres à jouer avant la reprise



COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE SENIOR-U20-JEUNES SAISON 2020-2021



Suite au dernier confinement mis en place depuis le 1^{er} novembre 2020 par le gouvernement, tous les championnats régionaux « Grand Est » ont été suspendus. Les dernières annonces gouvernementales indiquent qu'il sera également impossible de reprendre la pratique du basket durant le mois de décembre (sauf pour les jeunes), ce qui entraîne une suspension des compétitions jusqu'en février.

Compte tenu de l'évolution récente du contexte sanitaire et sportif, la Commission Sportive Régionale Senior U20 - Jeunes Grand Est propose une adaptation des championnats pour chaque division en tenant compte :

- 1/ Des problématiques de calendrier ;
- 2/ De l'obligation de valider les dispositions réglementaires modificatives avant le 31/12/2020 (passage en Comité Directeur Régional le 10/12/2020) ;

Le tout en gardant à l'esprit que la priorité est de pouvoir procéder à des montées et descentes, le tout dans le respect d'une certaine équité sportive et bien entendu de la santé de tous les acteurs et actrices.

Pour cela la Commission Sportive Régionale Senior U20 – Jeunes s'est fixée deux objectifs :

- 1/ De faire le maximum pour le maintien du format initial d'une saison régulière ;
- 2/ A défaut, qu'au minima soit joué 50% des rencontres de la saison 2020-2021.



1

“ “ Avenant Covid aux règlements sportifs particuliers

Règles communes à toutes les divisions régionales seniors et jeunes





Avenant « Covid »

1 Toutes les rencontres jouées avant la suspension des compétitions sont prises en compte.

2 La (et/ou les) rencontre qui devait être jouée avant la suspension et qui a été reportée devra obligatoirement avoir été jouée avant la reprise de la compétition. La liste des rencontres reportées ainsi que les dates de report fixées par la Commission Sportives se trouve en page 14. Cette programmation peut-être dérogée à condition que :

- a) La dérogation saisie sur le module FBI ait été acceptée par la Commission Sportive au plus tard avant le WE de reprise le 13-14 février pour les compétitions seniors et le 16-17 janvier pour les compétitions jeunes ;
- b) La rencontre soit programmée pour être jouée, au plus tard, avant le WE du 27-28 mars 2021 ;

3 Pour rester dans une juste continuité des compétitions, les championnats reprendront le WE du 13-14 février (16-17 janvier pour les jeunes) par la rencontre qui était programmée pour être jouée le WE de la suspension des compétitions à savoir, le WE du 24-25 octobre.

4 Les championnats se joueront conformément au nouveau calendrier sportif qui a été établi pour chaque division.

5 A l'issue de la saison, le 27 juin 2021, un bilan de la saison sera effectué.

- a) Si 50 % du total des rencontres d'une division a été joué et que le calendrier sportif ne permet pas d'atteindre les 100%, le classement établi désignera les accédants et les équipes relégables ;
- b) Si la compétition est arrêtée pour raison sanitaire et que le total des rencontres jouées de la division se situe entre 50 et 99 % des rencontres de celles-ci, il sera fait application du « ratio » pour désigner les accédants et les équipes relégables.

6 **Accessions – Relégations** : La Ligue appliquera les règles d'accession et de relégation dès lors qu'un classement est arrêté pour l'ensemble des divisions d'une compétition.

A défaut, le Bureau Régional est compétent pour déterminer les règles d'accession/relégation et leur application.

Les accessions et les relégations, voir slide 13.

Du fait du report de la réforme féminine les accessions et les relégations pour ces 2 divisions seront les suivantes :

PNF : Les équipes classées premières de chaque poule accèdent à la NF3. L'équipe classée 12^{ème} de la poule A sera reléguée en championnat R2SEF. Pas de relégation pour les poules B et C

R2SEF : Pour la poule A les équipes classées 1 et 2 accèdent à la PNF et l'équipe classée 12 est reléguée en département. Pour la poule B les équipes classées 1, 2 et 3 accèdent à la PNF et celles classées 11 et 12 sont reléguées en département.

7 **Championnats féminins** : Au vu de la situation exceptionnelle de la saison la réforme des compétitions féminines qui devaient être mise en œuvre en fin de saison est reportée à la saison 2021-2022.

8 **Coupes Régionales jeunes et seniors** : Pour le même motif les Coupes Régionales sont repoussées d'une saison.





Avenant « Covid »

9 Dérogation et Report des rencontres :

Pour cette période de compétition, et à titre exceptionnel, tout report de rencontre sera refusé par la Commission Sportive, quel que soit le motif invoqué sauf, exception, pour météo et/ou Covid par exemple.

Seule la dérogation pour avancer la date d'une rencontre sera acceptée.

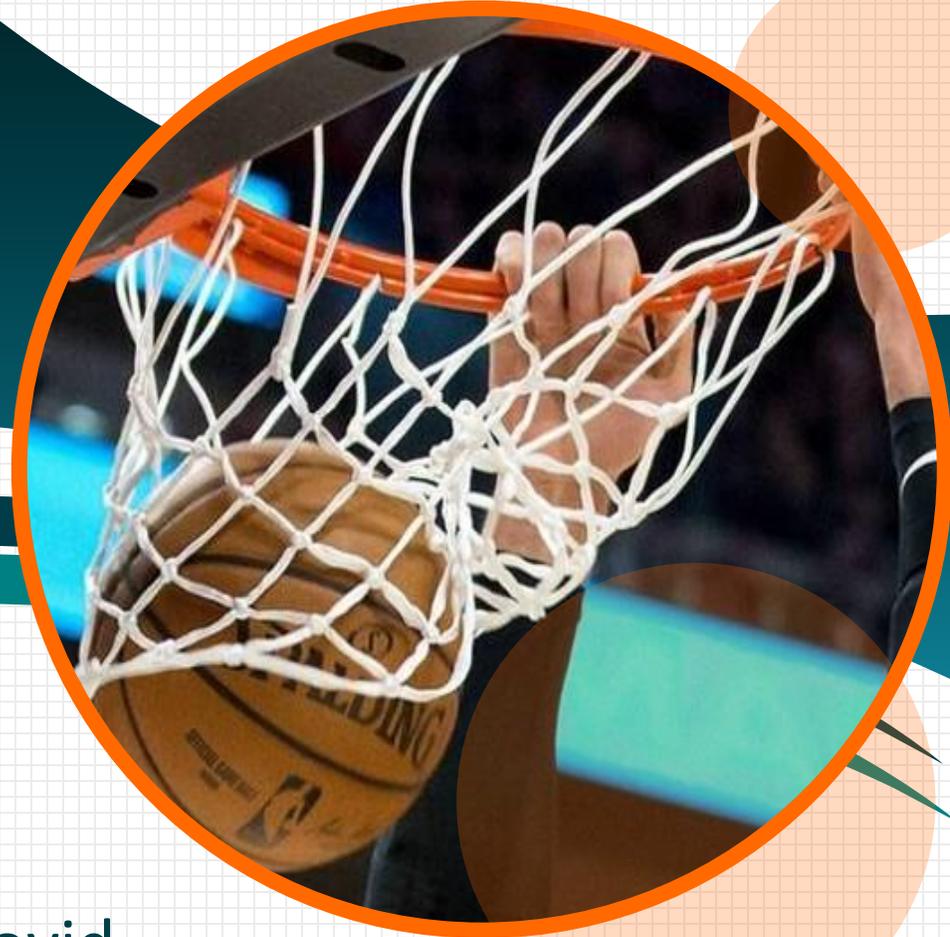
La dérogation saisie sur FBI pour la reprogrammation d'une rencontre qui devait être jouée avant la suspension des compétitions et/ou pour avancer la date d'une rencontre sera gratuite.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau de la Ligue Grand Est de Basketball sur proposition de la Commission Sportive Régionale.

Les présentes dispositions n'annulent pas les différents règlements sportifs particuliers initiaux adoptés par le CODIR Régional en date du 2 juillet 2020



COMMISSION
SPORTIVE
RÉGIONALE
SENIOR - U20
SAISON 2020-2021



Les règlements particuliers avenant Covid

LE RATIO

La définition du ratio

La formule :

$$\frac{\text{Nombre de points}}{\text{Nbre de rencontres comptabilisées}} \times \text{Nbre de rencontres théoriques}$$

Nombre de rencontres comptabilisées : Nbre de rencontres comptabilisées au classement (jouée, forfait, pénalité...)

Nombre de rencontres théoriques : Nbre de rencontres à jouer

La procédure d'application :

- 1) *Déterminer la date pour arrêter l'ensemble des championnats*
- 2) *Arrêter les classements* (avec les mises à jour intégrant l'issue des procédures impactant le nombre de points des équipes, les décisions sur des rencontres à rejouer, ...)
- 3) *2 situations dans une même poule :*
 - a) Toutes les équipes ont joué le même nombre de match
= Position des équipes au classement déterminée selon son nombre de points ;
 - b) Toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de match
= position des équipes au classement déterminée selon son ratio.

Exemple d'application du ratio

- 1) Poule de 14 équipes en matchs A/R, soit 26 match/équipe au terme de la phase 1.
- 2) La phase 1 s'arrête au terme de la 24^{ème} journée avec le classement suivant :

Class	Equipes	Pt	Nb match	V	D
1	A	46	24	22	2
2	B	34	20	14	6
3	C	24	14	10	4
...					

- 3) Si l'on considère qu'au moins 50% des rencontres de la division se sont disputées, le classement final sera déterminé selon la règle du ratio :

Class	Equipes	Pt	Formule
1	A	49,83	46/24 X 26
2	C	44,57	24/14 X 26
3	B	44,20	34/20 X 26
...			



2

“ “ **Les nouveaux calendriers sportifs**
Toutes compétitions jeunes masculines et féminines





Poule composée de 8 équipes

S'il y a accord entre les clubs possibilité leur est donnée pour avancer une rencontre sur la période de rattrapage des reports

	SEP	OCTOBRE				NOV	DÉC	JANVIER				FÉV			MARS				AVRIL			MAI				JUIN									
	26 - 27	03 - 04	10 - 11	17 - 18	24 - 25		02 - 03	09 - 10	16 - 17	23 - 24	29-30-31	05-06-07	13 - 14	20 - 21	27 - 27	06 - 07	13 - 14	20 - 21	27 - 28	PAQUES 02-03-04-05	10 - 11	17 - 18	24 - 25	01 - 02	08 - 09	ASCENSION JEUDI 13	15 - 16	PENTECÔTE 22 - 23	LUNDI 24	29 - 30	05 - 06	12 - 13	19 - 20	26 - 27	
V 1	Ph1 A1	Ph1 A2	Ph1 A3			Ph 1 A4, A5 A6	Ph 1 A7, R1	Ph1 R2	Ph1 R3	Ph1 R4		Ph 1 R5	Ph 1 R6	Ph 1 R7																					AG
V 2	Ph1 A1	Ph1 A2	Ph1 A3	Suspension des compétitions et période de réathlétisation			Rattrapage	Ph 1 A4	Ph 1 A5	Ph 1 A6	COVID	Ph 1 A7	Ph 1 R1		COVID	Ph 1 R2	Ph 1 R3	Ph 1 R4	COVID	Ph 1 R5	Ph 1 R6	Ph 1 R7	COVID		COVID	RC T1		COVID		RC T2	TC T3	RC 1/2		FINALES	

Reprise des compétitions :

- a) A compter du 15 décembre accès aux installations ;
- b) Journées sportives du 09 et 10 janvier : Rattrapage des rencontres reportées.
- c) WE du 16-17 janvier reprise des compétitions conformément au nouveau calendrier sportif ;
- d) Compte tenu des éventuelles contraintes sanitaires et sportives les championnats se termineront au plus tard le dimanche 27 juin ;

e) Journées de rattrapage Covid : 06-07/02, 06-07/03, WE de Pâques (du vendredi au lundi inclus), 13 mai (Ascension), du 24 mai (Pentecôte) et du 26 et 27 juin.

Pour rester dans une juste continuité des compétitions, tous les championnats jeunes, masculins et/ou féminins reprendront le WE du 16-17 janvier en suivant la programmation initiale, à savoir par la rencontre « Ph1 A4 » et suivantes.

A l'issue de la 1^{ère} phase des rencontres de classement seront organisées pour classer les équipes de la place 1 et suivante, pour désigner les équipes finalistes pour le titre de champion Grand Est et les équipes relégables en championnat départemental.

Les équipes seront réunies en poule regroupant les équipes ayant un classement identique, poule haute et/ou poule basse. Ces équipes disputeront des rencontres dites « sèches ».



3

“ “ Les rencontres de classement *Championnats jeunes masculins et féminins*



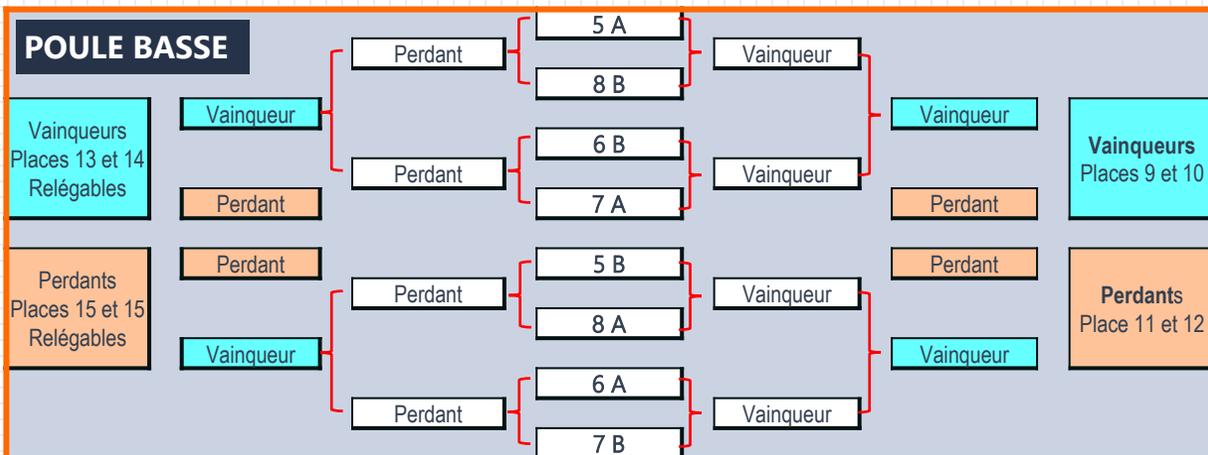
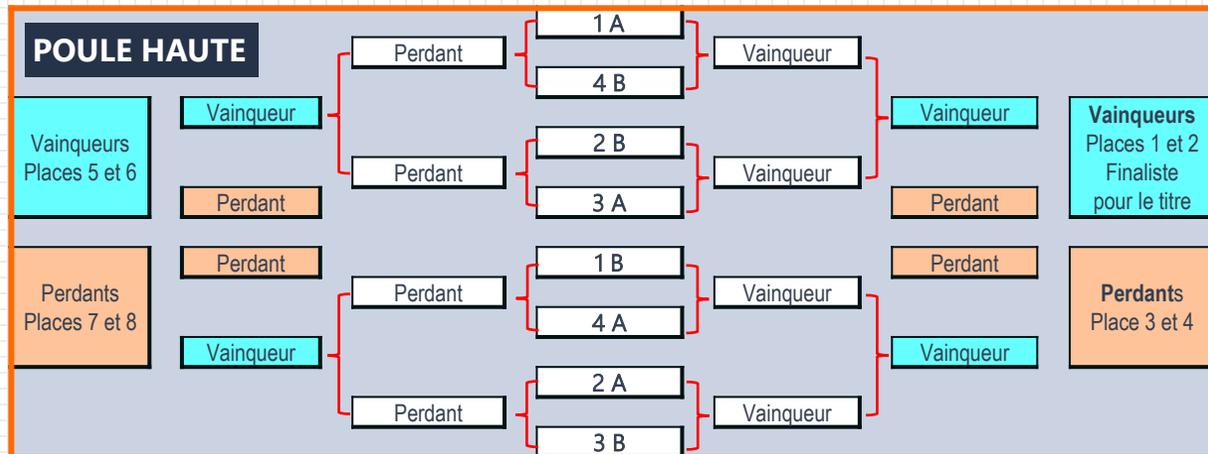


Championnats RFU13, RFU15, RFU18

Les championnats régionaux Grand Est « jeunes » se jouent par poules de 8 équipes et par secteurs géographiques avec une finale régionale pour désigner, dans les différentes catégories d'âge, le champion Grand Est.

Les championnats se déroulent en deux phases. Une première rencontre traditionnelle « aller-retour » et une seconde de classement, en rencontre dite « sèche ».

Programmation des rencontres de classement



Les championnats régionaux féminins sont composés : d'une poule Alsace en RFU13, de 2 poules Alsace en RFU15 et de 2 poules Alsace en RFU18.

Pour cette seconde phase les équipes seront réparties, par secteur, en 2 poules :

- Une poule haute qui classera les équipes aux places de 1 à 8 et qui regroupera les équipes classées de 1 à 4 de chaque poule de la phase une ;
- Une poule basse qui classera les équipes aux places de 9 à 16 et qui regroupera les équipes classées de 5 à 8 de chaque poule de la phase une ;

Pour cette seconde phase l'équipe la mieux classée au ranking, des équipes devant se rencontrer, recevra hors la finale pour le titre de championne Grand Est.

Le classement établi à l'issue de cette seconde phase désignera les équipes qui participeront à la finale Grand Est et celles relégables en championnat départemental.

Championne Grand Est : Les équipes classées 1 et 2 de la poule haute disputeront la finale pour le titre de championne Grand Est dans leur catégorie d'âge et qui se jouera lors des finales Grand Est.

Relégations en championnat Grand Est : Les équipes classées 13, 14, 15 et 16 de la poule basse à l'issue des rencontres de classements seront reléguées en championnat départemental.

Accessions départementales : Chaque département bénéficiera de 2 accessions au championnat régional.

En cas de refus d'accession, de non réengagement, etc. le repêchage d'une équipe relégable sera privilégié.



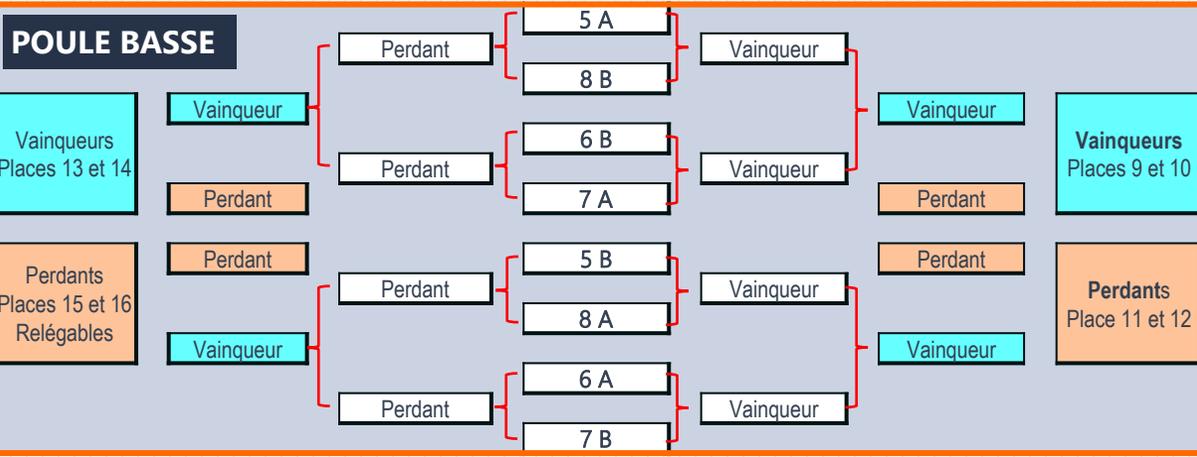
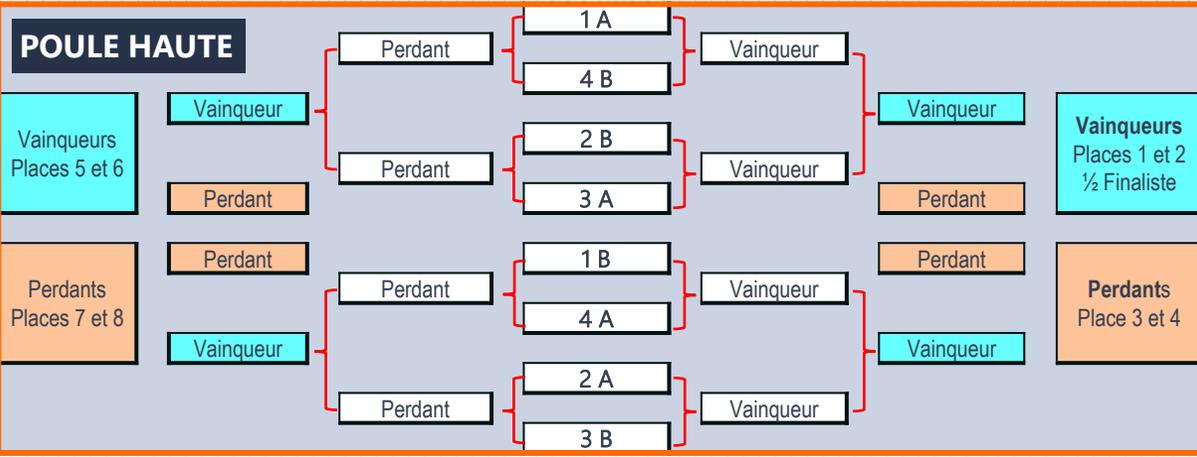


Championnats RMU13, RMU15, RMU17

Les championnats régionaux Grand Est « jeunes » se jouent par poules de 8 équipes et par secteurs géographiques avec une finale régionale pour désigner, dans les différentes catégories d'âge, le champion Grand Est.

Les championnats se déroulent en deux phases. Une première en rencontre traditionnelle « aller-retour » et une seconde, de classement, en rencontre dite « sèche ».

Programmation des rencontres de classement



- Les championnats régionaux masculins sont composés :
- a) En U13, de 2 poules Alsace et de 2 poules mixtes Champagne-Lorraine ;
 - b) En U15, de 2 poules Alsace et de 2 poules mixtes Champagne-Lorraine ;
 - c) En U17, de 2 poules Alsace et de 3 poules mixtes Champagne-Lorraine ;

Pour la seconde phase de classement, les équipes seront réunies en poule regroupant les équipes ayant un classement identique, poule haute et/ou poule basse.

- Les poules hautes regrouperont les équipes classées de 1 à 4 de la phase une :
- a) U13 et U15 : 1 poule Alsace et 1 poule mixte Champagne-Lorraine
 - b) U17 : 1 poule Alsace et 2 poules mixtes Champagne-Lorraine

- Les poules basses regrouperont les équipes classées de 5 à 8 de la phase une :
- a) U13 et U15 : 1 poule Alsace et 1 poule mixte Champagne-Lorraine
 - b) U17 : 1 poule Alsace et 2 poules mixtes Champagne-Lorraine

Pour cette seconde phase l'équipe la mieux classée au ranking des équipes devant se rencontrer, recevra hors la finale pour le titre de champion Grand Est .

Champion Grand Est : Les équipes classées 1 des poules hautes disputeront une 1/2 finale pour désigner les équipes qui disputeront à la finale pour le titre de champion Grand Est dans sa catégorie d'âge.

Relégations en championnat Grand Est : Les équipes classées aux places 7 et 8 de chaque poule basse à l'issue des rencontres de classements seront reléguées en championnat départemental.

Accessions départementales : Chaque département bénéficiera de 2 accessions au championnat régional.

En cas de refus d'accession, de non réengagement, etc. le repêchage d'une équipe reléguable sera privilégié.



4

“ “ Liste des rencontres reportées Rencontres à jouer avant la reprise



RENCONTRE N°	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	PROGRAMMATION	
			Date	Heure
RFU15 A 15503	GEISPOLSHEIM C.J.S.	FURDENHEIM A.C.S.L.		
RFU15 A 15521	DUTTLENHEIM LC	PANTHERES MULHOUSE BASKET ALSACE - 2		
RFU18 A 18008	FURDENHEIM A.C.S.L.	MUNDOLSHEIM B.C.		
RFU18 A 18017	IE - CTC BASSE-ZORN - WEYERSHEIM BB	FURDENHEIM A.C.S.L.		
RFU18 A 18018	MUNDOLSHEIM B.C.	GEISPOLSHEIM C.J.S.		
RFU18 B 18022	ASC STE AFRE RIEDISHEIM	IE - CTC de l'ILL - US WITTENHEIM		
RMU13 C 13043	METZ BC	THIONVILLE BC		
RMU13 D 13045	ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES	BC SAINT ANDRE LES VERGERS		
RMU15 B 15039	COLMAR BASKET	ABC LUTTERBACH		
RMU15 D 15014	EA VAILLANTE VRIGNE AUX BOIS	ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES		
RMU17 A 17020	FURDENHEIM A.C.S.L.	IE - CTC BAZ - ECKBOLSHEIM BB		
RMU17 A 17042	IE - CTC BAZ - ECKBOLSHEIM BB	IE - CTC BASSE-ZORN - Gries/Oberhoffen BC - 2		
RMU17 B 17006	ASC STE AFRE RIEDISHEIM	IE - CTC BASKET NORD SUNDGAU - CCSM ILLFURTH		
RMU17 D 17013	IE - CTC CHARBON BEHREN FOLKLING - CEPS BEHREN	AS HAUT DU LIEVRE NANCY		



“

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

LIGUE RÉGIONALE

Basket **Grand Est**
attention!

”

COMMISSION

S P O R T I V E

R É G I O N A L E

S E N I O R S

U 2 0 - J E U N E S

S A I S O N 2 0 2 0 - 2 0 2 1

L A U R E N T K U L I N I C Z

M I C H E L K O Z I K

C L A U D E O R C I N

A L A I N K L E I N